GUIDE PAS À PAS · FICHE 2

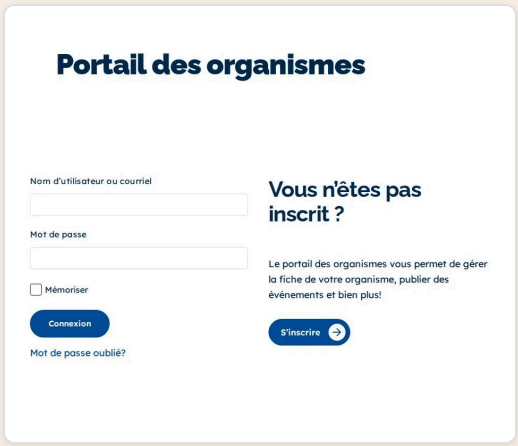
Votre espace organisme

Une fois connecté, tous les services du portail sont au même endroit.

Ville de Gaspé

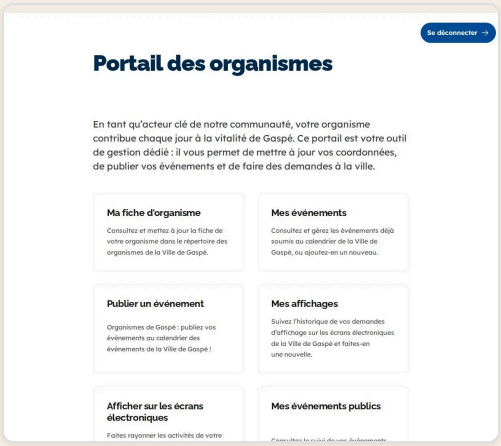
1 Connectez-vous

Au **Portail des organismes**, inscrivez votre courriel et votre mot de passe, puis cliquez sur **Connexion**. Cochez *Mémoriser* seulement sur un ordinateur qui n'est pas partagé.



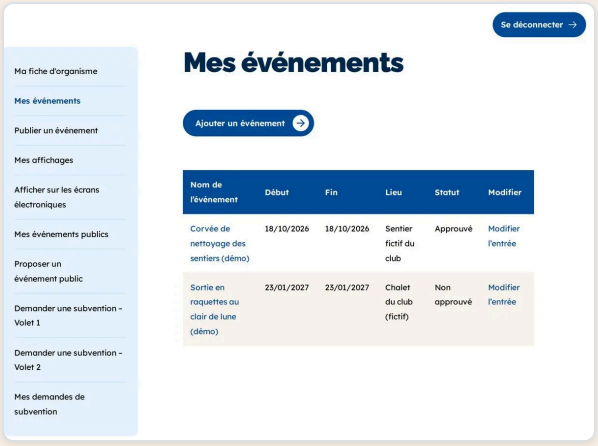
2 Choisissez un service

Le portail affiche une carte par service : **Ma fiche d'organisme**, **Mes événements**, **Publier un événement**, **Mes affichages**, les **écrans électroniques**, les **événements publics**, les deux volets de **subvention** et **Mes demandes de subvention**.



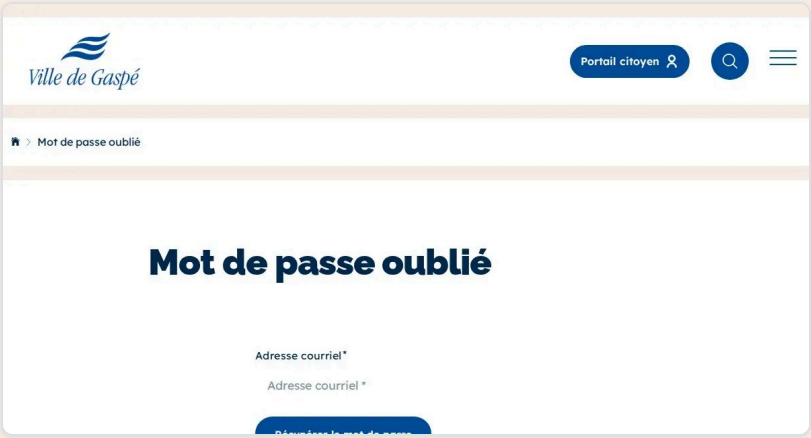
3 Passez d'un service à l'autre

Dans chaque page, le **menu de gauche** mène aux autres services. Le bouton **Se déconnecter** est en haut à droite.



4 Mot de passe oublié ?

Cliquez sur **Mot de passe oublié ?** sous le bouton Connexion. Inscrivez votre courriel, puis **Récupérer le mot de passe** : un lien vous est envoyé pour en choisir un nouveau.



Où suivre vos demandes

Ma fiche d'organisme
Votre fiche au répertoire et sa mise à jour. Fiche 3.

Mes événements
Vos événements au calendrier, leur statut et le lien pour les corriger. Fiche 4.

Mes affichages
Vos demandes d'affichage sur les écrans électroniques. Fiche 5.

Mes événements publics
Vos demandes d'événement public. Fiche 6.

Mes demandes de subvention
Vos demandes des volets 1 et 2, avec leur détail. Fiche 7.

Bon à savoir

- Les pages du portail ne s'affichent qu'une fois connecté. Si le site indique « Page introuvable », connectez-vous d'abord.
- Les pages « Mes… » listent ce que **vous** avez soumis en étant connecté avec votre compte. Une demande envoyée sans connexion, ou avec le compte d'une autre personne de votre organisme, n'y figure pas.
- Pour changer votre mot de passe, ouvrez **Mon compte**, cochez *Je veux modifier mon mot de passe*, inscrivez le nouveau mot de passe, puis cliquez sur *Enregistrer*.
- Sur un ordinateur partagé, cliquez toujours sur *Se déconnecter* en terminant.